



Rally'nov, porté par l'État et la Région, vise à identifier et valoriser les initiatives socialement innovantes de Bourgogne-Franche-Comté, et développer le travail en réseau autour de l'innovation sociale.

L'action proposée fait suite à celle menée en 2018 auprès des deux groupes d'entreprises « Entreprise libérée » et « Gouvernance participative ». Elle répondra à un besoin d'apports de connaissances et d'outils sur des préoccupations partagées par les entreprises.

Une action collective
sur quels sujets ?

2019, action collective 1

Organisations participatives

Dans un contexte de quête de sens vis-à-vis du travail, et de recherche d'agilité pour s'adapter à l'environnement, les entreprises développent des moyens de répondre aux besoins de responsabilisation, d'autonomie et de participation des salariés aux décisions. De nouvelles formes d'organisation, comme l'entreprise libérée et la gouvernance participative, apparaissent. Avec elles, les conditions de travail changent. Lors de l'action menée en 2018, les entreprises ont mis en évidence **trois préoccupations** :

- La **décision à plusieurs** : quels modalités, outils et conditions de réussite ?
- Le **management** : quelles évolutions ? quel rôle pour le manager ?
- La **reconnaissance** : pourquoi et comment agir ?

Les trois réunions collectives proposées porteront sur ces thèmes.

Une action collective
pour quoi faire ?

Des rencontres à objectifs multiples

- Acquérir des connaissances
- Se doter d'outils
- Partager son expérience et élargir son réseau
- Contribuer à la production des «Mémos de l'IS»

Cette action
s'adresse à qui ?

Une dizaine d'entreprises

- De toute forme, toute taille et tout secteur d'activité
- Mettant en œuvre une organisation participative (entreprise libérée, gouvernance participative, ...)
- 1 à 2 personnes par structure

Modalités
et principes

Trois réunions thématiques d'une demi-journée animées autour de :

- Un retour d'expérience par une entreprise
- L'apport de points généraux par un expert du sujet traité
- Des échanges entre participants

Première réunion le jeudi 23 mai 2019 - 9h30 / 14 h

(déjeuner inclus pour ceux qui le souhaitent) Le lieu reste à définir

Ces actions vous intéressent, contactez :

- Karen Hubert
- Céline Roussel

k.hubert@anact.fr
c.roussel@anact.fr

03 80 50 99 82
03 80 50 99 83

rallynov.fr

Ces actions sont financées par l'Etat et la Région dans le cadre du projet Rally'nov. Aucune participation financière ne sera demandée aux entreprises.



Rally'nov, porté par l'État et la Région, vise à identifier et valoriser les initiatives socialement innovantes de Bourgogne-Franche-Comté, et développer le travail en réseau autour de l'innovation sociale.

Depuis 2018, l'objectif est d'outiller les entreprises sur des thèmes d'actualité. Cette année, la dynamique continue avec un nouveau thème à explorer : **l'innovation dans les temps et les espaces de travail.**

2019, action collective 2

L'innovation dans les temps et les espaces de travail

Une action collective
sur quels sujets ?

Dans un contexte socio-économique marqué par :

- ▶ une concurrence exacerbée qui se traduit par des exigences de réactivité, de flexibilité et de compétitivité
- ▶ des préoccupations environnementales croissantes
- ▶ une évolution des attentes des salariés en matière de conciliation des temps de vie
- ▶ une évolution des technologies d'information et de communication

de nouvelles formes d'organisation du travail apparaissent, qui interrogent les temps et les espaces de travail, à travers par exemple, *la semaine de 4 jours, le télétravail, le coworking, l'autonomie dans les horaires.*

Une action collective
pour quoi faire ?

Des rencontres à objectifs multiples

- Faire le point sur sa démarche
- S'enrichir mutuellement à travers des échanges de pratiques
- Développer son réseau
- Contribuer à la production d'un nouveau « Carnet de l'IS »

Cette action
s'adresse à qui ?

Une dizaine d'entreprises

- De toute forme, toute taille et tout secteur d'activité
- Qui expérimente un nouveau fonctionnement en matière de temps et/ou d'espaces de travail
- 1 à 2 personnes par structure

Modalités
et principes

Trois réunions de travail d'une journée de mai à septembre

- Des retours d'expériences d'entreprises
- Des apports de points de repère
- Des échanges et des débats

Première réunion le mardi 21 mai 2019 - 10 h / 16 h - Lieu à définir

Ces actions vous intéressent, contactez :

- | | | |
|----------------------|-----------------------|----------------|
| ● Sabrina Boudailler | s.boudailler@anact.fr | 03 81 25 52 83 |
| ● Karen Hubert | k.hubert@anact.fr | 03 80 50 99 82 |

rallynov.fr

Ces actions sont financées par l'État et la Région dans le cadre du projet Rally'nov. Aucune participation financière ne sera demandée aux entreprises.